

07.11.2023 – 10:03 Uhr

## Communiqué de presse: Les dépenses de santé atteindront près de 100 milliards de francs en 2025

### Communiqué de presse

Commentaire de Comparis sur les prévisions d'automne du KOF relatives à l'évolution des dépenses de santé

### Les dépenses de santé atteindront près de 100 milliards de francs en 2025

Les dépenses de santé devraient continuer à progresser au cours des deux prochaines années. Le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPF Zurich (KOF) prévoit qu'elles augmenteront de 3,6 % pour atteindre 95 milliards de francs en 2024, et de 3,2 % pour atteindre 98 milliards de francs en 2025. « Les deux derniers chocs de primes de 6,6 et 8,7 % auraient pu être évités. La hausse des tarifs a largement dépassé la croissance des dépenses totales de santé », commente Felix Schneuwly, expert Assurance maladie Comparis. Compte tenu de ces chocs de primes, il met en garde contre d'autres interventions politiques malvenues. Les prévisions du KOF sont financées par Comparis.

Zurich, le 7 novembre 2023 – « Les chocs de primes de 2023 et 2024, de respectivement 6,6 % et 8,7 %, auraient pu être évités. La hausse des tarifs a largement dépassé la croissance des dépenses totales de santé », commente Felix Schneuwly, expert Assurance maladie Comparis. Compte tenu de ces chocs de primes, il met en garde contre d'autres interventions politiques malvenues. Le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich (EPFZ) corrige ses prévisions sur l'évolution des dépenses de santé, financées par le comparateur en ligne [comparis.ch](https://comparis.ch) :

- Année dernière : hausse de 2,4 % au lieu de 2,9 %
- Année en cours : hausse de 4,1 % au lieu de 3,6 %
- Année prochaine : hausse de 3,6 % au lieu de 3,1 %

« En 2026, les dépenses de santé dépasseront pour la première fois la barre des 100 milliards », prévoit l'expert. Des frais qui, selon lui, restent malgré tout supportables tant que la croissance économique se maintient et que la part des dépenses de santé reste comprise entre 11 et 12 % du produit intérieur brut (PIB). L'expert Assurance maladie voit d'un mauvais œil le déluge réglementaire et bureaucratique.

### L'augmentation des primes dépasse largement celle des coûts

L'an dernier, F. Schneuwly indiquait que les prévisions du KOF, fortement revues à la baisse par rapport à l'année précédente, étaient à prendre avec réserve : « Le recours aux examens et aux traitements médicaux, qui a fortement augmenté après le coronavirus, a été sous-estimé. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée, l'inflation et les revendications politiques pour une plus grande sécurité de l'approvisionnement auront de plus fortes répercussions sur l'évolution des coûts et des primes que les plans d'économies parfois contre-productifs. »

**« Les réductions de réserves et les approbations de primes motivées par des considérations politiques sont préjudiciables à tout le monde »**

Pour F. Schneuwly, la concurrence entre les assureurs maladie fonctionne. L'expert défend le point de vue que sans baisses de réserves imposées par les décideurs et sans approbations des primes motivées par des considérations politiques, il n'y aurait pas de chocs des primes. En effet, selon lui, aucun assureur ne peut se permettre de pratiquer des primes trop élevées parce qu'il perdrait alors une trop grande partie de sa clientèle. « Or, les interventions politiques dans les réserves des caisses maladie ont jusqu'à présent toujours provoqué un choc des primes qui, à son tour, a toujours entraîné une forte rotation de la clientèle dans l'assurance maladie », explique l'expert. Selon lui, chaque caisse devant constituer des réserves pour sa nouvelle clientèle, une forte augmentation de cette dernière pourrait mettre en péril la solvabilité des caisses concernées.

« Cependant, protéger certaines caisses de la faillite ne relève pas des tâches de l'OFSP. Les personnes assurées peuvent changer de caisse maladie en cas d'augmentation des primes décidée en cours d'année par l'OFSP ou de faillite. Et après une faillite, les créanciers seraient indemnisés par le fonds d'insolvabilité des assureurs maladie », explique F. Schneuwly.

Il demande donc la fin de l'approbation des primes par l'OFSP : « La communication par les caisses maladie de leurs primes de l'année suivante suffit. Une approbation des primes n'est pas nécessaire. »

### Nouvelles têtes à la Berne fédérale : une opportunité pour de meilleures réformes

L'expert Santé Comparis dresse un bilan mitigé de la dernière législature en matière de politique de la santé : « Il n'y a actuellement pas d'explosion des coûts de la santé, mais une explosion de la réglementation et de la bureaucratie sans évaluation sérieuse de l'impact de la réglementation. Cette situation perturbe la prise en charge médicale et son financement, qui fonctionnent encore bien. »

Selon F. Schneuwly, l'approche budgétaire de la politique de la santé du conseiller fédéral Alain Berset et du centre-gauche au

Parlement a alourdi le coût de la bureaucratie et provoqué deux chocs de primes. « À mes yeux, le Parlement nouvellement élu et la personne qui sera choisie en décembre pour succéder au président de la Confédération Alain Berset sont une occasion de renouer le dialogue avec les acteurs et de se recentrer sur la concurrence régulée, qui récompense davantage l'efficacité et la qualité des prestations médicales assurées que la quantité », explique l'expert.

Le comparateur sur Internet [comparis.ch](http://comparis.ch) finance les prévisions du KOF relatives aux dépenses de santé. L'Office fédéral de la statistique ne publiant les dépenses de santé qu'avec un décalage de deux ans, les prévisions du KOF sont particulièrement utiles, notamment pour estimer l'évolution des primes maladie.

Lien vers les prévisions du KOF : <https://kof.ethz.ch/fr/previsions-indicateurs/previsions/previsions-sante.html>

**Pour plus d'informations :**

Felix Schneuwly  
Expert Assurance maladie  
Téléphone : 079 600 19 12  
E-Mail : [media@comparis.ch](mailto:media@comparis.ch)  
[comparis.ch](http://comparis.ch)

**À propos de [comparis.ch](http://comparis.ch)**

Avec plus de 80 millions de visites par an, [comparis.ch](http://comparis.ch) compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. [comparis.ch](http://comparis.ch) renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100913139> abgerufen werden.